

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 JUIN 2021**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue par videoconférence ouverte à 19 h 10.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|---------------------------|------------------|
| 1. Pauline FARRUGIA | 4. Elizabeth FEE |
| 2. Marcella DAVIS GERRISH | 5. Aaron PATELLA |
| 3. Guy VEILLETTE | 6. |

EST ABSENT : Alexandre-Nicolas LEBLANC

FORMANT QUORUM sous la présidence de Michael PAGE, Maire

SONT AUSSI PRÉSENTS Benoit TREMBLAY, Directeur général et Secrétaire-trésorier et Bruno BÉLISLE, directeur général adjoint.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 mai 2021
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

5. Mise à jour des comités du conseil municipal
6. Conservation du statut bilingue
7. Vote par correspondance pour les 70 ans et plus

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

8. Nomination du personnel – Plage Pleasant View

FINANCES ET TRÉSORERIE

9. Acceptation des comptes à payer
10. Rapports des salaires nets – 2021-05
11. Demande de financement – Espace Muni

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

12. Approbation du règlement #2021-002-a de la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets Solides de la région de Coaticook
13. Marquage de rues et stationnements – Octroi de contrat
14. Adoption du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc, d'égout et des chaussées
15. Remerciements à M. Jacques Campbell

URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

16. Règlement 2021-633 amendant le règlement 2015-582 concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes – Avis de motion
17. Règlement 2021-633 amendant le règlement 2015-582 concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes – Avis de motion – Dépôt
18. MRC de Memphrémagog – Nomination des préposés à l'émission des certificats de lavage, à l'émission des certificats d'usagers et identification du poste de lavage
19. PIIA supérieur – 60-70, rue main
20. PIIA intermédiaire – 575, rue hovey
21. PIIA supérieur – 460, chemin de la rivière
22. PIIA insertion – 665, chemin sherbrooke
23. Appui au projet Escouade Terre Eau (ETE) de Bleu Massawippi

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

24. Plage Pleasant View- Adoption de la programmation d'activités et de la grille tarifaire
25. Demande d'autorisation – Relais du lac Memphrémagog
26. Traversée du lac Massawippi

SÉCURITÉ PUBLIQUE

27. Dissolution de la Régie intermunicipale de protection contre les incendies (RIPI) – Modification de la résolution 2021-02-01.12
28. Schéma de couverture de risque en sécurité incendie

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 JUIN 2021**

VARIA

- 29. Dépôt d'une pétition
- 30. Période de questions portant sur des sujets locaux, d'intérêt public
- 31. Levée de l'assemblée

2021-06-07.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOI, MARCELLA DAVIS-GERRISH, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point 29 : dépôt d'une pétition.

ADOPTÉE

2021-06-07.02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 MAI 2021

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil du 3 mai 2021 soit adopté.

ADOPTÉE

2021-06-07.03

INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

- Ouverture du pont
- Dons à la plage
- Table de concertation pour aînés
- Jardin communautaire
- Marché champêtre
-

2021-06-07.04

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

INTERVENANTS OBJETS

2021-06-07.05

MISE À JOUR DES COMITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

ATTENDU QUE pour faciliter l'administration des affaires municipales le conseil crée des comités ad hoc;

ATTENDU QUE les membres des comités peuvent changer selon les années;

ATTENDU QUE le mandat de certains comités peut changer, évoluer ou se terminer selon les années;

ATTENDU QU'il y a lieu de mettre à jour les comités du conseil municipal;

ATTENDU QUE la liste suivante des comités remplace les anciennes nominations faites jusqu'à présent et devient la nouvelle liste des comités reconnus par le Conseil;

MOI, MICHAEL PAGE, PROPOSE avec dispense de lecture, les personnes suivantes sur les comités :

RIPPIME (3 membres)	Régie intermunicipale de prévention et de protection des incendies Memphrémagog Est	
1	Maire	MICHAËL PAGE
2	Conseillère	MARCELLA DAVIS-GERRISH
3	Directeur général	BENOIT TREMBLAY
But/objectif	Prise de décision des orientations de la RIPPIME, , représenter les intérêts de la Municipalité	
Fréquence des rencontres	Mensuel	
Livrables	Informer le Conseil des délibérations et décisions de la régie	

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 JUIN 2021**

PRM (2 membres)		Parc régional Massawippi
1	Conseillère	MARCELLA DAVIS-GERRISH
2	Directeur général	BENOIT TREMBLAY
But/objectif	Prise de décision des orientations du parc régional	
Fréquence des rencontres	Mensuel	
Livrables	Informers le Conseil des délibérations et décisions de la régie	

RIPI (3 membres)		Régie intermunicipale de protection des incendies (à être dissoute)
1	Maire	MICHAEL PAGE
2	Conseillère	MARCELLA DAVIS-GERRISH
3	Directeur général	BENOIT TREMBLAY
But/objectif	Prise de décision des orientations de la RIPI, représenter les intérêts de la Municipalité à la RIPI	
Fréquence des rencontres	Au besoin	
Livrables	Informers le conseil des délibérations et des décisions de la régie	

RIEM (3 membres)		Régie intermunicipale des eaux Massawippi
1	Maire	MICHAEL PAGE
2	Conseillère	MARCELLA DAVIS-GERRISH
3	Conseiller	GUY VEILLETTE
4	Directeur général	BENOIT TREMBLAY
But/objectif	Prise de décision des orientations de la RIEM, représenter les intérêts de la Municipalité	
Fréquence des rencontres	Bimestriel (au deux mois)	
Livrables	Informers le conseil des délibérations, production d'un procès verbal et des opérations découlant des décisions prises en rencontre.	

RIDGSC (1 membre)		Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook
1	Conseiller	GUY VEILLETTE
But/objectif	Prise de décision des orientations de la RIDGSC, représenter les intérêts de la Municipalité	
Fréquence des rencontres	Mensuel	
Livrables	Informers le Conseil des délibérations et décisions de la régie	

COGESAF (1 membre)		Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François
1	Conseiller	AARON PATELLA
But/objectif	Prise de décision des orientations du COGESAF, représenter les intérêts de la Municipalité	
Fréquence des rencontres	Au besoin	
Livrables	Informers le conseil des délibérations et des décisions du COGESAF	

CULTURE (1 membre)		Conseil de la culture de l'Estrie
1	Conseiller	ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC
But/objectif	Prise de décision des orientations Conseil de la culture de l'Estrie, représenter les intérêts de la Municipalité	
Fréquence des rencontres		
Livrables	Informers le conseil des délibérations et des décisions du Conseil de la culture	

PATRIMOINE (1 membre)		Commission du patrimoine
1	Conseiller	ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC
But/objectif	Représenter la Municipalité à la Commission	
Fréquence des rencontres	Au besoin	
Livrables	Informers le conseil des délibérations et des possibilités offertes par la commission	

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 JUIN 2021**

ART ET CULTURE (3 membre)	Comité Art et Culture	
1	Conseillère	PAULINE FARRUGIA
2	Conseillère	MARCELLA DAVIS-GERRISH
3	Conseiller	ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC
But/objectif	Proposer des événements ou des orientations relatives aux arts et à la culture dans la Municipalité	
Fréquence des rencontres	Au besoin	
Livrables	Informé le conseil des délibérations, proposer des orientations relatives aux arts et à la culture dans la Municipalité	

CSLE (1 membre)	Conseil Sports Loisirs de l'Estrie	
1	Conseillère	MARCELLA DAVIS-GERRISH
But/objectif	Représenter la Municipalité au CSLE	
Fréquence des rencontres	Au besoin	
Livrables	Informé le conseil des délibérations et des possibilités offertes par le CSLE	

CHEMIN DES CANTONS (1 membre)	CHEMIN DES CANTONS	
1	CONSEILLER	ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC
BUT/OBJECTIF	REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ AU CHEMIN DES CANTONS	
FRÉQUENCE DES RENCONTRES	AU BESOIN	
LIVRABLES	Informé le conseil des délibérations et des possibilités offertes par l'organisme	

TCAM (1 membre)	Table de concertation des aînés Memphrémagog	
1	Conseillère	PAULINE FARRUGIA
But/objectif	Représenter la Municipalité à la TCAM	
Fréquence des rencontres	Au besoin	
Livrables	Informé le conseil des délibérations et des possibilités offertes par la TCAM	

CENTRE COMMUNAUTAIRE (1 MEMBRE)	CENTRE COMMUNAUTAIRE	
1	CONSEILLÈRE	MARCELLA DAVIS-GERRISH
BUT/OBJECTIF	REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ	
FRÉQUENCE DES RENCONTRES	AU BESOIN	
LIVRABLES	INFORMER LE CONSEIL DES DÉLIBÉRATIONS	

MADA (8 membres)	MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS	
1	Conseillère	PAULINE FARRUGIA
2	Conseillère	MARCELLA DAVIS-GERRISH
3	Citoyen	MARY-LYNN ROSS
4	Citoyen	VACANT
5	Citoyen	ERIC MANOLSON
6	Citoyen	HEATHER BOWMAN
7	Citoyen	JUDY BEAN
8	Citoyen	GREG BISHOP
But/objectif	Comité de suivi de la politique et plan MADA de la municipalité	
Fréquence des rencontres	Au besoin	
Livrables	Informé le conseil des délibérations, proposer et participer à la réalisation de la politique et plan MADA de la Municipalité	

DÉMOLITION (3 membres)	Comité de démolition	
1	Conseiller	ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC (président)
2	Conseillère	ELIZABETH FEE
3	Conseiller	GUY VEILLETTE
But/objectif	Fournir au conseil municipal, une opinion sur la démolition de bâtiments sur le territoire de la Municipalité	
Fréquence des rencontres	Au besoin	
Livrables	Informé le conseil des délibérations et des décisions du comité par le biais d'un procès verbal	

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 JUIN 2021**

COMITÉ LOISIRS (4 membres)		COMITÉ INTERMUNICIPAL DES LOISIRS (NORTH HATLEY ET CANTON-DE-HATLEY)
1	Maire	MICHAEL PAGE
2	Conseillère	MARCELLA DAVIS-GERRISH
3	Conseillère	PAULINE FARRUGIA
4	Directeur général	BENOIT TREMBLAY
But/objectif	Prise de décision des orientations « loisirs » entre les deux municipalités, représenter les intérêts de la Municipalité	
Fréquence des rencontres	Au besoin	
Livrables	Informers le conseil des délibérations et des décisions du comité	

COVID 19 (4 membres)		COMITÉ COVID-19
1	Maire	MICHAEL PAGE
2	Conseiller	ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC
3	Directeur général	BENOIT TREMBLAY
4	Citoyen	ELLIOTT SHARMAN
5	Directeur général adjoint	BRUNO BÉLISLE (en l'absence du directeur général)
But/objectif	Orienter les actions à prendre découlant de confinements en cas de pandémie. Aider le conseil municipal à la prise de décision relative à la Covid-19	
Fréquence des rencontres	Au besoin	
Livrables	Informers le conseil des délibérations et proposer des actions	

DCCUP (9 membres)		COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE PATRIMOINE
1	Conseiller	GUY VEILLETTE (PRÉSIDENT)
2	Conseillère	ELIZABETH FEE
3	Citoyen	ALAIN BEAULIEU
4	Citoyen	NATHALIE MEUNIER
5	Citoyen	LORNE LEMARQUAND
6	Citoyen	SERGE RODRIGUE
7	Citoyen	RICHARD GOURDE
8	Citoyen	MARIE FOUQUETTE
9	Inspecteur	MATHIEU ABRAN
But/objectif	Fournir au conseil municipal, une opinion sur les projets relatifs à l'urbanisme sur le territoire de la Municipalité	
Fréquence des rencontres	Mensuel	
Livrables	Informers le conseil des délibérations par le biais d'un procès verbal	

COMMERÇANTS (3 membres)		Comité des commerçants
1	Conseiller	ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC
2		VACANT
3	Directeur général	BENOIT TREMBLAY
But/objectif	Fournir au conseil municipal, une opinion sur les projets relatifs à l'urbanisme sur le territoire de la Municipalité	
Fréquence des rencontres	Mensuel	
Livrables	Informers le conseil des délibérations par le biais d'un procès verbal	

MARCHÉ CHAMPÊTRE (3 membres)		COMITÉ DU MARCHÉ CHAMPÊTRE
1	Maire	MICHAEL PAGE
2	Conseillère	MARCELLA DAVIS-GERRISH
3	Directeur général	BENOIT TREMBLAY
But/objectif	Organiser en concert avec l'administration, les activités et les commerçants présents au marché champêtre	
Fréquence des rencontres	Au besoin	
Livrables	Informers le conseil des délibérations, organiser les activités avec l'aide de l'administration	

CEE (2 membres)		COMITÉ ENVIRONNEMENT ET EMBELLISSEMENT
1	Conseiller	AARON PATELLA
2	Conseillère	ELIZABETH FEE
But/objectif	Organiser les activités relatives à la promotion de l'environnement au sein de la Municipalité	
Fréquence des rencontres	Au besoin	
Livrables	Informers le conseil des délibérations, organiser les activités avec l'aide de l'administration	

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 JUIN 2021**

CONCERTS ÉVÉNEMENTS (@ membre)		CONCERTS ET ÉVÉNEMENTS
1	Maire	MICHAEL PAGE
2	Conseillère	MARCELLA DAVIS-GERRISH
3	Conseillère	PAULINE FARRUGIA
But/objectif		Trouver des événements et des concerts
Fréquence des rencontres		Au besoin
Livrables		Informé le conseil des délibérations

FÊTES NATIONALES (@ membre)		ORGANISATION DES FÊTES NATIONALES
1		Vacant
2		Vacant
But/objectif		Trouver des événements et organiser les journées de la St-Jean et la Fête du Canada
Fréquence des rencontres		Au besoin
Livrables		Informé le conseil des délibérations et organiser les activités en concert avec l'administration

NORDICITÉ (@ membre)		ORGANISATION DU MARCHÉ DE NOËL ET DE LA FÊTE DE L'AMOUR
1	Conseiller	ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC
2		
3	Directeur général	BENOIT TREMBLAY
But/objectif		Organiser les activités de concert avec l'administration, trouver les commerçants présents au marché champêtre
Fréquence des rencontres		Au besoin
Livrables		Informé le conseil des délibérations, organiser les activités avec l'aide de l'administration

ADOPTÉE

2021-06-07.06

CONSERVATION DU STATUT BILINGUE

ATTENDU QUE le premier ministre du Québec, M. François Legault, ainsi que le Ministre de la justice et Procureur général du Québec et Ministre responsable de la langue française, M. Simon Jolin-Barrette, ont présenté le 13 mai 2021, le projet de loi 96 sur la langue officielle et commune du Québec, le français ;

ATTENDU QUE ce projet de loi vient modifier la Charte de la langue française, adoptée en 1977, afin d'assurer la vitalité et l'avenir de la langue française au Québec ;

ATTENDU QUE les dispositions législatives proposées dans ce projet de loi visent à renforcer le statut de la langue française au Québec, dans toutes les sphères de la société et que ce projet de loi propose une réforme majeure de la Charte de la langue française ;

ATTENDU QUE les mesures proposées visent l'exemplarité de l'État et respectent l'autonomie des municipalités ;

ATTENDU QUE, selon le projet de loi, les municipalités qui n'ont plus la proportion de citoyens requise pour valider un statut bilingue (50% ou plus, de la population, dont la langue maternelle est l'anglais) recevront un avis tous les 5 ans et que, à la suite de cet avis, le conseil municipal pourra adopter une motion afin de conserver son statut bilingue ;

ATTENDU QUE, si une municipalité, dans une telle situation, n'adopte pas une telle motion, son statut lui sera retiré ;

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de North Hatley est reconnue comme ayant un statut bilingue en vertu de l'article 29.1 de la Charte ;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité du Village de North Hatley considère la reconnaissance de sa municipalité en vertu de l'article 29.1 comme essentielle au caractère de la municipalité et comme le témoignage de la présence historique des deux communautés, anglophone et francophone, dans la municipalité ;

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de North Hatley veut assurer la conservation de son statut bilingue pour que ses citoyen(ne)s anglophones et francophones puissent continuer à s'identifier dans tous les lieux et espaces publics de la municipalité ;

MOI, PAULINE FARRUGIA, PROPOSE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 JUIN 2021**

QUE la Municipalité du Village de North Hatley annonce, au gouvernement du Québec et à ses propres citoyen(ne)s, son intention de conserver son statut bilingue, même dans une situation où la proportion de ses citoyen(ne)s dont la langue maternelle est l'anglais, représente moins de 50% ;

QUE l'administration de la Municipalité reste à l'affût et suit de près, l'évolution du projet de loi 96, pour que le Conseil ait l'opportunité (dès l'adoption de ce projet par l'Assemblée Nationale du Québec, et à tous les 5 ans) d'adopter une motion, dans le délai requis, afin de conserver le statut bilingue de la Municipalité du Village de North Hatley ;

QU'une copie de cette résolution soit envoyée à M. Gilles Bélanger, Député d'Orford et Adjoint parlementaire du premier ministre du Québec ;

ADOPTÉE

2021-06-07.07

VOTE PAR CORRESPONDANCE POUR LES 70 ANS ET PLUS

ATTENDU QUE la loi 85, visant à faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, a été sanctionnée le 25 mars dernier ;

ATTENDU QUE la loi 85 donne accès au vote par correspondance pour les personnes âgées de 70 ans et plus pour les municipalités qui le décideront expressément par une résolution prise avant le 1^{er} juillet 2021 ;

ATTENDU QUE le contexte de la pandémie de COVID-19 pourrait avoir un effet négatif sur le taux de participation au scrutin municipal du 7 novembre 2021, particulièrement pour les personnes âgées de 70 ans et plus, qui sont le plus vulnérables au virus SARS-CoV-2 ;

ATTENDU QU'il est crucial pour tous les citoyen(ne)s de la Municipalité de pouvoir exercer leur droit de vote de manière sécuritaire ;

ATTENDU QUE les citoyen(ne)s de 70 ans et plus représentent une importante proportion de la population du village de North Hatley ;

MOI, PAULINE FARRUGIA, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley mette en place un système de vote par correspondance, aux élections municipales de 2021, pour les électeurs et électrices qui, au jour fixé pour le scrutin, auront l'âge de 70 ans et plus.

ADOPTÉE

2021-06-07.08

NOMINATION DU PERSONNEL – PLAGES PLEASANT VIEW

ATTENDU le processus de recrutement réalisé en vue de combler les postes disponibles pour la prestation des activités à être tenues à la plage Pleasant View au cours de la prochaine saison estivale;

ATTENDU QUE LOUIS BLANCHARD et AMINE MAZOUZI ont annoncé leurs départs de l'équipe de sauveteurs;

ATTENDU QUE les dépenses liées aux opérations estivales 2021 de la Plage Pleasant View sont partagées entre la Municipalité et le Canton de Hatley;

MOI, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE la Municipalité procède à l'embauche de Alexandra PATELLA et de Patrick TAYLOR à titre de sauveteur(e);

QUE le personnel soit embauché pour la période du 18 juin au 6 septembre, selon un horaire hebdomadaire variable, à un taux de salaire variant entre 13,50 \$ et 20 \$ l'heure selon l'emploi, les qualifications et l'expérience;

QUE les conditions d'emploi prévues au Guide de gestion du personnel relativement aux employés contractuels soient appliquées

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-50-141

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 JUIN 2021**

2021-06-07.09

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

MOI, PAULINE FARRUGIA, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 7 juin 2021 par le Service de trésorerie, au montant de 240 932.48 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

Municipalité du VILLAGE DE NORTH HATLEY		DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000\$ DISBURSED OVER \$ 5,000	
RÉUNION DU : lundi 7 juin 2021 MEETING OF : June 7, 2021		Déposé : 2021-06-07 Submit : 07-06-2021	
FOURNISSEURS/SUPPLIERS	DATE	FACTURE/INVOICE	MONTANT/AMOUNT
BEUCHER ELECTRIQUE INC.			
TRAVAUX STATION POMPAGE 3 , TRAVAUX 54212 - STATION D'ÉPURATION			5 806.24 \$
		TOTAL	5 806.24 \$
		Taxes incluses	
MATÉRIAUX LETOURNEAU			
QUINCAILLERIE BABILLARD			11.41 \$
MATÉRIAUX BABILLARD			81.67 \$
ENT. RUES			351.25 \$
RETOUR PALETTE MATÉRIAUX			(28.74) \$
FOAM - MARCHÉ PUBLIC			2 988.16 \$
BOIS (MOULE BÉTON) MARCHÉ PUBLIC			3 037.07 \$
PLOMBERIE - MARCHÉ CHAMPÊTRE			98.16 \$
MARCHÉ CHAMPÊTRE - MEMBRANE			50.03 \$
MARCHÉ CHAMPÊTRE - QUINCAILLERIE			205.05 \$
MATERIAUX MARCHÉ CHAMPÊTRE			48.22 \$
MARCHÉ CHAMPÊTRE - FOAM			303.47 \$
MARCHÉ CHAMPÊTRE - FOAM			510.49 \$
MARCHÉ CHAMPÊTRE - BRIQUES REMPLISSAGE			275.94 \$
PETITS OUTILS			31.67 \$
MATÉRIAUX MARCHÉ PUBLIC			19.72 \$
DRAIN - MARCHÉ PUBLIC			34.95 \$
MATÉRIAUX - MARCHÉ CHAMPÊTRE			422.69 \$
		TOTAL	8 441.21 \$
		Taxes incluses	
L'EXCELLENCE AGRIDUSTRIE DE L'ESTRIE			
LOCATION BOBCAT			23 040.04 \$
REP. VÉHICULE VOIRIE, B07288603 BEARING FLANGE			2 059.53 \$
LOCATION DIECI, LOCATION DIECRETOUR LE 28 MAI			284.37 \$
LOCATION DIECI			3 373.37 \$
REP. BROSE BALAI, BROSE POUR BALAIS DE RUES			5 403.83 \$
		TOTAL	34 141.14 \$
		Taxes incluses	
TARDIF DIESEL			
REP. VÉHICULE VOIRIE			898.89 \$
REP. VÉHICULE VOIRIE, AUTRES			4 770.96 \$
		TOTAL	5 669.85 \$
		Taxes incluses	
SUN LIFE ASSURANCE COMPANIE OF CANADA			
ASSURANCE COLLECTIVE		MARS	2 440.10 \$
ASSURANCE COLLECTIVE		AVRIL	2 897.51 \$
ASSURANCE COLLECTIVE		MAI	2 657.04 \$
		TOTAL	7 994.65 \$
REVENU QUÉBEC			
DÉDUCTIONS À LA SOURCE			14 125.49 \$
		TOTAL	14 125.49 \$
REVENU CANADA			
DÉDUCTIONS À LA SOURCE			5 322.51 \$
		TOTAL	5 322.51 \$
SANI-ESTRIE			
COLLECTES MATIÈRES RÉSIDUELLES			8 810.38 \$
		TOTAL	8 810.38 \$
		Taxes incluses	
MINISTRE DES FINANCES			
VERSEMENT 1 DE 2 SURETÉ DU QC			83 742.00 \$
		TOTAL	83 742.00 \$
		Taxes incluses	
		GRAND TOTAL	174 053.47 \$

ADOPTÉE

2021-06-07.10

RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2021-05

ÉLUS	5 578.51 \$
PERMANENTS	21 796.59 \$
CCUP	419.54 \$
TOTAL	27 794.64 \$

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 JUIN 2021**

2021-06-07.11

DEMANDE DE FINANCEMENT – ESPACE MUNI

ATTENDU QUE grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre de la politique gouvernementale de prévention en santé (pgps), considérant le contexte d'urgence actuel dû à la pandémie et ses conséquences sur la santé des personnes âgées, cet appel de projets vient soutenir les municipalités qui souhaitent améliorer, maintenir ou développer les services offerts aux aînés en saines habitudes de vie, dans le contexte de la pandémie de la covid-19.

MOI, AARON PATELLA , PROPOSE

D'autoriser BENOIT TREMBLAY à signer au nom de la Municipalité de North Hatley tous les documents relatifs à la demande de financement présentée dans le cadre de cet appel à projets.

ADOPTÉE

2021-06-07.12

APPROBATION DU RÈGLEMENT #2021-002-A DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK

ATTENDU que la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la Région de Coaticook (ci-après la « RIGDSC ») a adopté le 19 janvier 2021 le *Règlement numéro 2021-002 (Règlement d'emprunt relatif à l'implantation des cellules numéros 4 et 5 du lieu d'enfouissement technique pour un montant de 1 252 220 \$)*.

ATTENDU que le *Règlement numéro 2021-002* visait à emprunter les sommes nécessaires à la construction des cellules numéros 4 et 5 du lieu d'enfouissement technique.

ATTENDU que la RIGDSC a lancé le 22 février 2021 un appel d'offres pour la construction de ces cellules et a procédé le 18 mars à l'ouverture des soumissions.

ATTENDU que la RIGDSC a statué par résolution, ce 31 mars 2021, qu'aucun contrat ne serait accordé à la suite de cet appel d'offres puisque les prix soumis dépassaient largement les estimations qu'elle avait réalisées au préalable.

ATTENDU qu'il a été décidé de modifier le projet pour que soit construite uniquement la cellule numéro 4 du lieu d'enfouissement technique.

ATTENDU qu'il y a donc lieu de modifier le *Règlement numéro 2021-002* afin que celui-ci porte spécifiquement sur l'implantation de la cellule numéro 4 du lieu d'enfouissement technique.

ATTENDU que le *Règlement numéro 2021-002-A* a été adopté le 14 avril dernier, lequel réduit le projet à la cellule numéro 4 du lieu d'enfouissement technique et révisé son coût à 1 141 925\$.

MOI, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE la Municipalité du village de North Hatley approuve le règlement numéro 2021-002-A adopté par la RIGDSC le 14 avril 2021, lequel règlement a été porté à l'attention du conseil municipal.

ADOPTÉE

2021-06-07.13

MARQUAGE DE RUES ET STATIONNEMENTS – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder au marquage des rues et des stationnements;

ATTENDU les dispositions du Code municipal permettant l'octroi d'un contrat d'une telle valeur, de gré à gré;

MOI, MARCELLA DAVIS-GERRISH, PROPOSE

QUE le contrat pour le marquage des rues et des stationnements soit octroyé à l'entreprise Marquage première ligne, pour un montant de 5 600 \$, taxes en sus, selon les prix stipulés à l'offre de service du 10 mai 2021;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-320-01-521.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 JUIN 2021**

2021-06-07.14

ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DES CHAUSSÉES

ATTENDU QUE dans le programme de subvention de la TECQ 2019-2023 un des critères est que la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées soit faite;

ATTENDU QUE la Firme WSP a été mandatée pour faire le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau, d'égout et des chaussées soit fait;

ATTENDU QUE la Firme WSP a déposé le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées le selon les exigences du MAMH;

Moi, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE le conseil de la Municipalité de North Hatley accepte le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées tel que déposé le 22 avril 2021 selon les exigences du MAMH

QUE la Municipalité de North Haltey mandate la Firme WSP pour transmettre celui-ci au chargé de projet au MAMH pour approbation.

ADOPTÉE

2021-06-07.15

REMERCIEMENTS À M. JACQUES CAMPBELL

ATTENDU QUE le pont de la rue Main a dû être fermé durant plus de 6 mois pour sa reconstruction;

ATTENDU QUE les automobilistes ont dû faire un détour de 20 km pour passer d'un côté à l'autre de la rive;

ATTENDU QUE M. JACQUES CAMPBELL a consenti à ce que le pont de bois piétonnier soit raccordé à son terrain pour permettre aux piétons et aux cyclistes de passer d'une rive à l'autre sans avoir à faire le détour moyennant une rémunération ;

MOI, MICHAEL PAGE, PROPOSE

QUE le Conseil municipal remercie M. JACQUES CAMPBELL pour avoir permis de relier le pont de bois à la rive pour permettre le passage des piétons et cyclistes d'une rive à l'autre durant les travaux sur le pont.

ADOPTÉ

2021-06-07.16

RÈGLEMENT 2021-633 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2015-582 CONCERNANT LES NUISANCES ET VISANT À PRÉVENIR L'INFESTATION DES MOULES ZÉBRÉES ET AUTRES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES – AVIS DE MOTION

MOI, ELIZABETH FEE, donne avis de motion que sera soumis lors d'une prochaine séance le « Règlement n° 2021-633 amendant le règlement 2015-582 concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes ».

Ce règlement aura pour objet de modifier la tarification associée au coût applicable à l'émission du certificat d'usager. Il permettra également pour les années futures, de modifier et d'autoriser les tarifs via une résolution du conseil sans avoir à modifier le règlement en entier.

2021-06-07.17

RÈGLEMENT 2021-633 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2015-582 CONCERNANT LES NUISANCES ET VISANT À PRÉVENIR L'INFESTATION DES MOULES ZÉBRÉES ET AUTRES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES – AVIS DE MOTION – DÉPÔT

MOI , ELIZABETH FEE, DÉPOSE

Le projet de règlement numéro 2021-633 concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 JUIN 2021**

QUE le règlement « Règlement n° 2021-633 amendant le règlement 2015-582 concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes » soit soumis pour adoption lors d'une prochaine séance régulière du conseil.

2021-06-07.18

MRC DE MEMPHRÉMAGOG – NOMINATION DES PRÉPOSÉS À L'ÉMISSION DES CERTIFICATS DE LAVAGE, À L'ÉMISSION DES CERTIFICATS D'USAGERS ET IDENTIFICATION DU POSTE DE LAVAGE

ATTENDU QUE le règlement municipal concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques prévoit la nomination de préposés à l'émission de certificats de lavage et certificats d'usagers;

ATTENDU QUE la Municipalité doit, par résolution, nommer les préposés;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE Messieurs Stephen PIERCY et Bruno BÉLISLE ainsi que Mesdames, Marie-Pier ROY, Sofia VAN ZUIDEN, Emma PAGE, Flora DE STE-MARIE, Jasmine BISSON, Madison BRADLEY, Marguerite ROY et Josée FONTAINE soient nommés au titre de préposé à l'émission des certificats de lavage et certificats d'usagers;

QUE le poste de lavage est situé à la Marina North Hatley au 240 rue Mill.

ADOPTÉE

2021-06-07.19

PIIA SUPÉRIEUR – 60-70, RUE MAIN

La conseillère MARCELLA DAVIS-GERRISH quitte la rencontre pour ce point.

ATTENDU QUE le projet présenté concerne l'agrandissement et l'aménagement de la terrasse de l'immeuble sis au 60-70, rue Main;

ATTENDU QUE les membres du CCUP recommandent majoritairement ce projet aux membres du conseil avec le commentaire suivant :

- Que le commerçant-locataire s'engage à ne pas utiliser le camion de service de nourriture placé sur le terrain du commerce pour en faire le commerce dans les rues ou autres sites du village de North Hatley sans préalablement en avoir obtenu l'autorisation de l'administration municipale ;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le conseil municipal autorise le projet présenté.

ADOPTÉE

La conseillère MARCELLA DAVIS-GERRISH réintègre la rencontre.

2021-06-07.20

PIIA INTERMÉDIAIRE – 575, RUE HOVEY

ATTENDU QUE le projet présenté apporte des modifications à un projet déjà recommandé lors d'une précédente séance pour l'immeuble sis au 575, rue Hovey;

ATTENDU QUE les membres du CCUP recommandent unanimement le projet aux membres du conseil;

MOI, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE le conseil municipal autorise le projet présenté.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 JUIN 2021**

2021-06-07.21

PIIA SUPÉRIEUR – 460, CHEMIN DE LA RIVIÈRE

ATTENDU QUE le projet présenté concerne l'ajout d'une clôture en cours arrière sur la propriété sis au 460, chemin de la Rivière;

ATTENDU QUE les membres du CCUP recommandent unanimement le projet aux membres du conseil;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le conseil municipal autorise le projet présenté.

ADOPTÉE

2021-06-07.22

PIIA INSERTION – 665, CHEMIN SHERBROOKE

ATTENDU QUE le projet présenté concerne des travaux de rénovations extérieures visant le changement du revêtement extérieur, de la toiture et de la porte principale pour l'immeuble sis au 665, chemin Sherbrooke;

ATTENDU QUE les membres du CCUP recommandent unanimement le projet aux membres du conseil;

MOI, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE le conseil municipal autorise le projet présenté.

ADOPTÉE

2021-06-07.23

APPUI AU PROJET ESCOUADE TERRE EAU (ETE) DE BLEU MASSAWIPPI

ATTENDU QUE la Municipalité de North Hatley a pris connaissance du projet ÉTÉ (Escouade Terre-Eau), financé par le volet environnemental du Fond régions et ruralité de la MRC de Memphrémagog;

ATTENDU QUE la région du lac Massawippi est reconnue pour la qualité de ses milieux naturels et la beauté de ses paysages;

ATTENDU QUE le maintien de son intégrité est une priorité pour la municipalité de North Hatley;

ATTENDU QUE l'arrivée de la moule zébrée dans les plans d'eau voisins représente un danger particulièrement important pour le lac Massawippi, étant donné sa grande vulnérabilité à une colonisation par cette espèce;

ATTENDU QU'il importe de compléter rapidement les mesures de prévention déjà entreprises et de s'assurer qu'un maximum de plaisanciers se conforment à la nécessité de nettoyer toute embarcation entrant dans le lac;

ATTENDU QUE l'augmentation de la popularité du nautisme, accrue en contexte pandémique, jumelé à la croissance des populations de moules zébrées des plans d'eau voisins augmentent les probabilités de colonisation du lac Massawippi. Plus particulièrement, les accès incontrôlés des mises à l'eau d'embarcations légères sont un risque critique pour l'été 2021;

ATTENDU QUE les actions prévues par le projet Escouade Terre Eau (ÉTÉ) apparaissent essentielles au maintien de l'intégrité du lac. Elles sont notamment en accord avec les orientations de la municipalité;

ATTENDU QUE ni les employés, ni les bénévoles de l'organisme Bleu Massawippi ne détiennent la délégation de pouvoirs d'officiers municipaux

MOI, GUY VEILLETTE, PROPOSE

D'appuyer la demande de Bleu Massawippi auprès de la MRC Memphrémagog dans le cadre du volet environnemental du Fond régions et ruralité de la MRC de Memphrémagog et de s'engager à verser à la somme de 1 000\$ pour la mise en œuvre de ce projet.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 JUIN 2021**

QUE la contribution financière s'inscrit dans le cadre du projet présenté par l'organisme Bleu Massawippi au point 7 du formulaire de dépôt de projet au FRR, lequel définit que chacune des cinq (5) municipalités entourant le lac Massawippi versera la somme de 1 000\$ afin de totaliser le montant requis pour la réalisation du projet.

ADOPTÉE

2021-06-07.24

PLAGE PLEASANT VIEW- ADOPTION DE LA PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS ET DE LA GRILLE TARIFAIRE

ATTENDU QUE sont soumises à l'approbation du conseil le projet de programmation d'activités et la grille tarifaire afférente ;

MOI, MICHAEL PAGE, PROPOSE

QUE le Conseil de la Municipalité du Village de North Hatley approuve la programmation d'activités et la grille tarifaire dont copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie.

ADOPTÉE

2021-06-07.25

DEMANDE D'AUTORISATION – RELAIS DU LAC MEMPHRÉMAGOG

ATTENDU QUE la 15^e édition du Relais du lac Memphrémagog aura lieu de 18 septembre 2021;

ATTENDU QUE le Relais du lac Memphrémagog est la principale source de financement de la Fondation Christian Vachon;

ATTENDU QUE cette fondation vise à soutenir la persévérance et réussite éducative en donnant une chance égale à tous les jeunes d'avoir accès à cette réussite peu importe leur situation.

ATTENDU QUE le trajet proposé par les organisateurs du Défi empruntera les rues Massawippi, Main, School, Sherbrooke et Hovey;

MOI, AARON PATELLA , PROPOSE

SI les règles édictées par le Gouvernement provincial relatives à la propagation de la COVID-19 le permettent ;

SI les entraves occasionnées par le remplacement du pont le permettent;

D'ACCEPTER le passage des coureurs le 18 septembre 2021 et d'en permettre le stationnement au stationnement municipal du chemin Capelton au besoin

ADOPTÉE

2021-06-07.26

TRAVERSÉE DU LAC MASSAWIPPI

ATTENDU la demande de soutien au projet de Traversée du Lac Massawippi M. Marc Beliveau le 31 juillet prochain;

MOI, AARON PATELLA, PROPOSE

QUE la Municipalité appuie le projet considérant ses capacités financières et en terme de ressources humaines tout en s'assurant pour l'organisateur de respecter les consignes sanitaires en vigueur;

QUE la Municipalité mandate l'administration pour conclure une entente d'utilisation du matériel de la Municipalité et de l'utilisation des espaces publics;

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 JUIN 2021**

2021-06-07.27

DISSOLUTION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES (RIPI) – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2021-02-01.12

ATTENDU QUE le 1^{er} février 2021, la Municipalité du Village de North Hatley adoptait la résolution 2021-02-01.12 demandant au MAMH la dissolution de la Régie intermunicipale de protection contre les incendies du Village de North Hatley et du Canton de Hatley et le partage de son actif;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée dans le dispositif de la résolution;

MOI, MARCELLA DAVIS-GERRISH, PROPOSE

DE modifier la résolution 2021-02-01.12 en remplaçant l'expression « 10 mars 2009, à l'article 15 » par la date du « 20 mars 1987 ».

QUE la présente résolution soit transmise au MAMH.

ADOPTÉE

2021-06-07.28

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE la mrc Memphrémagog dispose d'un schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRI) en vigueur pour son territoire depuis le 3 avril 2008, puis modifié le 1^{er} septembre 2013;

ATTENDU QUE l'article 35 de loi sur la sécurité incendie stipule que « Toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin d'année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie »;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC a adopté, lors de sa séance du dernier, le rapport annuel de mise en œuvre du SCRI pour l'année 2020 et transmis ledit rapport au Ministère de la Sécurité publique (MSP);

ATTENDU QUE le MSP demande que chacune des municipalités visées par le rapport annuel de la MRC adopte le rapport qu'elle a produit et transmis à la MRC;

MOI, MICHAEL PAGE, PROPOSE

QUE le Conseil de la Municipalité du Village de North Hatley accepte le rapport annuel déjà transmis à la MRC au regard de la mise en œuvre des actions prévues au SCRI de la MRC Memphrémagog pour l'année 2020.

ADOPTÉ

2021-06-07.29

DÉPÔT D'UNE PÉTITION

ATTENDU QUE dans le but d'améliorer la sécurité des déplacements des citoyens et des visiteurs du village de North Hatley et ce suivant une résolution du Conseil municipal, la vitesse sur l'ensemble des routes de son territoire a été réduite;

ATTENDU QUE la route 108, dont une portion importante traverse le village, est sous la responsabilité du Ministère des Transports du Québec et que de fait elle n'est pas contrainte par les mesures de sécurité prises par le village;

ATTENDU QUE sur cette portion de la route 108 qui traverse le village, se trouve: plusieurs résidences- dont un bon nombre de leurs résidents traversent régulièrement la route pour se rendre à leur bâtiment secondaire; trois parcs (Dreamland, de la Rivière, Scowen); une caserne de pompiers, un Hôtel de Ville; une piste cyclable;

ATTENDU QUE cette route est étroite et sinueuse et qu'elle est partagée par de nombreux piétons (adultes, aînés et enfants), vélos, autos et camions;

ATTENDU la pétition d'un groupe de citoyens visant à améliorer la sécurité des déplacements sur cette route;

ATTENDU QU'il existe des moyens permettant d'assurer et d'améliorer la sécurité des déplacements sur cette route ainsi que des alternatives aux transports des marchandises qui y transitent;

MOI, GUY VEILLETTE PROPOSE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 JUIN 2021**

QUE le Conseil, en appuie à la démarche des citoyens pour améliorer la sécurité des déplacements sur la route 108:

- interpelle les intervenants concernés afin que des moyens soient identifiés puis déployés afin d'améliorer la sécurité des déplacements sur la portion de la route 108 qui traverse le village;
- qu'une fois par année (à l'automne), une évaluation de l'efficacité des mesures déployées soit faite et que des correctifs soient appliqués au besoin;
- que le Service de police soit mit à contribution pour l'identification des moyens et assurer leur respect

ADOPTÉ

2021-06-07.29

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS LOCAUX, D'INTÉRÊT PUBLIC

IL EST POSSIBLE DE POSER DES QUESTIONS VERBALES EN PRENANT SOIN DE DIRE VOS NOMS ET ADRESSE.

CERTAINES QUESTIONS ONT ÉTÉ ADRESSÉES PAR COURRIEL AVANT LA RENCONTRE. CERTAINES RÉPONSES PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DU FICHER AUDIO CAR ELLES ONT ÉTÉ RÉPONDUES APRÈS LA SÉANCE.

INTERVENANTS	OBJETS
QUESTIONS ADRESSÉES PAR COURRIEL	
SUSAN GWYN	<p>Q. We enjoy meeting pioneers on La voie des pionniers : http://www.voiedespionniers.com/. We have arranged our bike trips to meet them! Couldn't we have one in North Hatley?</p> <p>R. Nous allons vérifier la possibilité</p>
SUSAN GWYN	<p>Q. Wasn't there talk a few years ago of an electric car charging station? I see them in every other village.</p> <p>R. The Municipality has indeed the desire to equip itself with charging stations. The financial situation of the Municipality has not allowed the project to see the light of day until now. The administration will participate in a meeting on a project of financing by Hydro Quebec of charging stations on June 10 and will try to submit a project in this sense.</p>
SUSAN GWYN	<p>Q. Just curious: I think we were told that Woodward St would be one way only in winter?</p> <p>R. No, it's all the time to avoid confusion</p>
SUSAN GWYN	<p>Q. The information booth/public toilet/skating hut is looking very shabby. It needs a thorough cleaning and some paint.</p> <p>R. A major cleaning will be done as soon as the work at the farmer's market is completed</p>
CAROLE & DOMINIQUE (LE CŒUR D'OR)	<p>Q. Maintenant que les travaux du pont achève est-il possible d'entrevoir l'ombre d'une possibilité d'avoir des panneaux de signalisation sur la route 143 ,direction sud et nord à la hauteur du chemin Sherbrooke pour indiquer NORTH HATLEY ?</p> <p>Il me semble que lors de la réunion avec le MTQ ,avant les travaux du pont ,il suffisait que l'administration du village en fasse la demande au autorités compétentes du MTQ.</p> <p>La vie reprend son court ,la pandémie est sur le point de s'achever (il faut être positif),le pont est réouvert, est-ce que la municipalité à prévu de faire de la pub ou des activités ,en collaboration avec la chambre de commerce de Memphrémagog ,pour redonner une visibilité à notre village ce qui aiderai les commerçants .(qui paient des taxes plus élevées que les résidants) ?</p>

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 JUIN 2021**

	R.	La question a été adressée au MTQ comme pour la question de la réduction de vitesse sur les chemins appartenant au Ministère sur notre territoire. Une rencontre est prévue le 15 juin avec le Ministère des transports afin d'entendre les conclusions du Ministère sur nos demandes. Rencontre jeudi matin (10 juin) avec la Chambre de commerce à ce sujet.
DOMINIQUE CYR	Q.	Quand pourrons-nous revenir assister aux réunions du conseil municipal en personne?
	R.	Dès que la Santé publique le permettra
DOMINIQUE CYR	Q.	Quand la plage ouvrira-t-elle?
	R.	Le weekend prochain, il y aura des sauveteurs de présent et la plage ouvrira pour la saison, le weekend du 19 juin.
DOMINIQUE CYR	Q.	Est-ce possible de sortir des poubelles et bacs de recyclage à la plage le plus vite possible?
	R.	Ce sera vérifié
DOMINIQUE CYR	Q.	Est-ce possible de mettre des règles plus strictes pour l'utilisation des terrains de tennis? Des personnes y jouent en bottes et souliers inappropriés, il y a des vélos et des chiens. Il manque aussi de poubelles à l'entrée des deux terrains.
	R.	Ce sera vérifié
DOMINIQUE CYR	Q.	Est-ce possible de mettre une traverse de piétons (ligne blanches) sur la rue Massawippi vers Woodward? Comme plusieurs véhicules ne font pas l'arrêt, c'est très dangereux d'y traverser.
	R.	Ce sera évalué
DOMINIQUE CYR	Q.	Quand va-t-il y avoir plus de comités avec des citoyens autres que les conseillers?
	R.	Comme tous ceux nommés sur le site internet. Ce sera discuté à une prochaine séance
DOMINIQUE CYR	Q.	Combien vont coûter les nouvelles installations pour le marché champêtre?
	R.	Que seront magnifiques en passant, bravo Il y aura un décompte fait à l'automne. La Municipalité a reçu une subvention du MAPAQ pour la réalisation du projet.
DOMINIQUE CYR	Q.	Est-ce que le futur site du jardin communautaire est directement à côté d'une plate-forme?
	R.	Si oui, est-ce possible de revoir l'emplacement? Il n'est pas prévu que le Jardin communautaire se situe à proximité du Marché.
DOMINIQUE CYR	Q.	Que peut-on faire pour la vitesse excessive sur nos rues à part appeler la police?
	R.	La Municipalité a fait plusieurs démarches depuis l'an passé en lien avec la réduction de vitesse notamment sur les chemins Magog et Capelton. Tel que mentionné plus haut, une rencontre est prévue le 15 juin afin de connaître le positionnement du MTQ sur nos demandes. En ce qui concerne les chemins et routes appartenant à la Municipalité, le Conseil a voté à l'automne 2019 pour que les limites de vitesses soient réduites à 30 km/h et ou 40km/h sur l'ensemble du Village. Des dos d'âne seront installés à certains endroits stratégiques et des bollards indiquant les passages piétonniers seront installés à certains endroits. L'administration est en communication constante avec la Sureté du Québec afin d'assurer une meilleure présence policière, mais tel que mentionné dans le passé, les appels à la Sureté provenant des citoyens appuient les demandes de la Municipalité.
DOMINIQUE CYR	Q.	Comment allez-vous gérer les gens qui mettent à l'eau, n'importe où leurs petites embarcations? (planche, kayak...)
	R.	L'administration a rencontré l'organisme Bleu Massawippi la semaine dernière. En appuyant leur projet «Escouade

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 JUIN 2021**

		Terre-Eau», ils mettront en place des équipes de sensibilisation dans les points chauds. La Régie du Parc sera également saisie du fait que nous demandons une plus grande vigilance de la patrouille nautique qui détient les pouvoirs pour émettre des constats d'infraction aux délinquants.
DOMINIQUE CYR	Q	Est-ce possible de recevoir le procès-verbal des réunions plus rapidement?
	R.	Les procès verbaux sont soumis aussi rapidement que possible en lien avec des délais de traduction.
MICHAEL GRAYSON		Regarding Virgin Hill, Is the Town willing/ready to take some first steps to protecting this public right-of-way (emprise municipale) from neighbouring owners?
	Q	A first step should be to clearly mark the property limits on both sides of this corridor, in order to: <ul style="list-style-type: none"> - Stop any more trees being cut on public property - To stop other encroachments into the said right-of-way ... such as earthworks that have been freshly undertaken
	R.	Yes, we have been in contact with various organisations to try and protect this corridor. It is our will to keep this accessible to all hikers. We have addressed the question of the erosion and what can be done. We certainly support your efforts in regard to this.
MICHAEL GRAYSON	Q	Has any request been made to the Massawippi Foundation for expert advice on implementation of erosion controls and protection of certain trees which are in a precarious state? Regarding the new addition to the house at 4060 Chemin Magog:
	R.	Yes the foundation is one of the organisations we have spoken to regarding Virgin Road. We have requested markings to clearly state that this is part of a hiking trail. We are currently waiting for a response.
MICHAEL GRAYSON	Q	Why was permission given for the very large garage and annex that is being built in front of this house? I find it seriously disfigures the view of the elegant façade of this heritage house, and dominates the property due to its height and proximity to the road. I have heard several people voice this same concern. It also breaks the generous set-back from the street of all the neighbouring homes to the east of it. This is a very dangerous precedent.
	R.	Ce projet a suivi le processus habituel. Tant au niveau du PIIA, que la réglementation municipale, nous permettent pas de poser des restrictions au propriétaire du projet. Ça répondait à toutes les normes en ce qui concerne le CCUP et la réglementation municipale.
PAUL ST-PIERRE	Q	The Website of the Town indicates that "(a)ny construction, repair or renovation project concerning a building located in North Hatley must be submitted to the CCUP" (note 'any' and 'must'). The building of a cocktail deck on the (new) Connaught was not included in the plans originally submitted to Town Council (see minutes of the Town Council meeting of March 1, 2021). Will the building of a cocktail deck be referred to the CCUP, unlike what was stated at the meeting of the Town Council for May 2021? Is this not made all-the-more necessary by the (new) Connaught being situated in the heritage zone (PIIA d'Intégration supérieure)? See Bylaw 2000-424, articles 2.6.2 and following, and see also the following statement by Michael Page in a letter to me concerning a different property in the same zone (most likely drafted according to a legal opinion by the Town's lawyers, dated 10 January 2019): "la procédure exigée

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 JUIN 2021**

		par le PIIA est préalable et obligatoire à l'émission d'un permis".
	R.	Le deck n'a pas été soumis au CCUP et cette mesure n'avait pas à revenir au CCUP. Il pouvait être traité par le règlement municipal.

2021-06-07.30

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 45 @ les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

MARCELLA DAVIS-GERRISH, propose que la séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page
Maire

Benoit Tremblay
Directeur general et Secrétaire- trésorier

Je, MICHAEL PAGE, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PROJET À ADOPTER